



Écho de Montaucivey



Rougemont

Chazelot

Montferney

Morchaamps

Année 2025

Sommaire

- 2 - Mot du Maire**
- 4 - Mots des Maires délégués**
- 5 - État civil**
- 7 - CCAS**
- 8 - Élections municipales**
- 9 - Plan Communal de Sauvegarde**
- 10 - Arrêts vélos**
- 19 - Collège les Villanelles**
- 21 - EANM Le Manoir**
- 22 - EAM La Citadelle**
- 23 - Les Sapeurs-Pompiers**
- 25 - EHPAD Château Vorget**
- 26 - Comptabilité communale**
- 27 - Quelques petits rappels**



- 10 - Forêts**
- 11 - Les travaux des écoles avancent**
- 12 - Frelon asiatique**
- 13 - C'était hier**
- 14 - Devoir de mémoire**
- 15 - Comité des Fêtes**
- 16 - Bibliothèque municipale**
- 17 - École maternelle**
- 18 - École élémentaire**



Le mot du maire



Madame, Monsieur,

Après 25 années de mandats électoraux dont 18 en tant que maire, voici l'heure de tourner la page pour clôturer cette longue histoire. Plusieurs mots me sont venus à l'esprit qui pourraient le mieux caractériser ces mandats successifs : engagement, investissement, travail, responsabilité, inquiétude, équipe, dynamisme, expérience, détermination. Mais ceux qui au final caractérisent le mieux ces mandats et notamment celui de maire, ce sont les mots : plaisir et enthousiasme. Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour, je suis venu en mairie avec plaisir, j'ai travaillé les nombreux dossiers et assisté aux multiples réunions.

Plaisir et enthousiasme sont indispensables à la réussite de la mission, des ingrédients qui font largement oublier l'amertume des inévitables difficultés. J'ai tant appris au cours de ces 25 années, sur les collectivités, sur la fonction publique, sur les autres et sur moi-même. J'ai découvert beaucoup de choses ; j'ai souvent été surpris ou déçu, j'ai souvent été amusé ou agacé. J'ai même été quelquefois déconcerté par certains habitants qui se comportent de moins en moins en citoyens mais de plus en plus en enfants gâtés exigeant être servis instantanément, déversant leurs frustrations voire leur agressivité sur leurs élus. Le respect est remplacé par la défiance, estimant que les règles ne s'appliquent qu'aux autres.

L'engagement d'un maire doit être total. On n'en prend pas forcément la mesure lorsqu'on s'engage dans cette voie. Dans les centre-bourgs plus qu'ailleurs peut-être, être maire c'est être disponible tout le temps et pour tout, un arbre tombé, un chien qui vagabonde, intervenir pour des enfants en difficultés, trouver un logement à une famille après un incendie ou plus fréquemment une querelle de voisinage ou de couple.

Je préfère oublier ces mauvais moments et je vous assure que je n'ai jamais rien regretté parce que cette expérience fut passionnante et d'une grande richesse.

Faisons si vous le voulez bien un petit retour en arrière : les bâtiments publics ont été rénovés ces dernières années, le dernier en cours est celui des écoles. Il ne faut pas oublier aussi un parc pour enfants, un city stade, la place devant la mairie, une bibliothèque médiathèque, la rénovation de la salle des fêtes, un périscolaire avec une cantine pour les élèves de la maternelle, l'agence postale. Je ne vais pas énumérer toutes les réalisations qui ont été faites en 25 ans. Malgré tout, je souhaite parler de la Maison Médicale. Cette dernière est l'œuvre de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Rougemont, avec la participation de la commune de Rougemont qui a offert un terrain de 50 ares viabilisé.

Il y a eu beaucoup de critiques, mais néanmoins, je peux vous assurer que nous avons mené un vrai combat avec madame Danièle Nevers, notre ancienne Conseillère Départementale et monsieur Jacky Bouvard ancien président de la Communauté de Communes du Pays de Rougemont. Nous avons frôlé le désert médical, le résultat d'aujourd'hui est : plusieurs médecins généralistes, un cabinet dentaire, un cabinet d'infirmières et des permanences de quelques spécialistes. Merci Danièle, merci Jacky.

Je clos ce chapitre un « petit retour en arrière » en vous disant que tout projet demande une gestion rigoureuse

optimisant les recherches de subventions, limitant les dépenses de fonctionnement avec une fiscalité communale toujours inférieure à la moyenne et un endettement mesuré pour ne pas peser sur les générations futures. Il y a encore beaucoup à faire sur notre territoire, j'en suis bien conscient, mais, comme on dit couramment, « Paris ne s'est pas fait en un jour ».

J'ai eu donc le plaisir de servir notre commune avec passion et détermination, en veillant toujours à placer l'intérêt général au cœur de chaque décision. Rien n'aurait été possible sans votre confiance et votre participation active à la vie locale.

Mais la vie d'une commune ne se résume pas uniquement à des questions économiques.

La vie d'une commune, c'est aussi les nombreux acteurs sans qui rien ne serait possible ! je souhaite les saluer une dernière fois :

Les associations qui sont si importantes tant pour le lien social que pour le vivre-ensemble. Leur dynamisme, leur caractère convivial et leur volonté de toujours avancer.

Les sapeurs-pompiers bénévoles qui donnent sans compter tout au long de l'année pour notre sécurité mais aussi pour faire vivre le centre de secours.

Les acteurs économiques : les personnes exerçant des professions libérales, commerçants, artisans, entrepreneurs et agriculteurs qui, malgré les difficultés qu'ils rencontrent se battent pour faire de notre commune un vrai lieu de vie.

Et puis vous, habitants de Rougemont, qui avez fait le choix de vivre ici.

Je vous dit sincèrement « merci », à vous tous qui avez choisi de vous investir, de quelque manière que ce soit, pour Rougemont, Chazelot, Montferney et Morchamps.

Mais au cœur de la gestion de la commune, au quotidien, il y a l'humain, le relationnel avec le personnel et les élus. Un duo sans qui le service public n'existerait pas. Je ne veux pas mettre fin à mon dernier mandat sans adresser mes sincères remerciements tout particulièrement aux employés administratifs, Stéphanie Chatelain, Nathalie Maillard et Damien Mourat qui m'ont si bien secondé, assisté et complété. Aux employés techniques, Eric Chambrette, Yannick Leclerc, Lorenzo Dufflot, qui répondent toujours présents en cas de problèmes.

À Robert Faivre notre retraité qui ne refuse jamais de venir donner un petit coup de main à ses anciens collègues.

Et, bien entendu, à l'ensemble des élus des trois conseils municipaux qui m'ont accompagné et soutenu durant 18 années pour divers projets.

C'est aussi en tant que président du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont que je remercie les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelle, Sandra Voirin, Valérie Martins, Lynn Chambrette et Gladys Lanquetin notre agent d'entretien.

Effectivement, pour que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions, elles ont et continuent, à participer, activement, aux déménagements des classes de l'école maternelle et primaire. Je remercie également les directrices Madame Sylvie Beauguitte et Madame Emilie Mercier et l'ensemble des professeurs des écoles qui exercent leur métier d'enseignante en acceptant les conditions que leur imposent les travaux de rénovation des écoles.

Merci à vous tous pour votre soutien, votre participation active et votre engagement.

Enfin un grand merci à mon épouse, et à toute ma famille qui m'ont soutenu et accompagné, ce qui fut indispensable. J'ai à cœur une pensée sincère et chaleureuse pour celles et ceux qui ont perdu un proche récemment et pour les personnes qui luttent contre la maladie, parfois dans la solitude.

A la nouvelle équipe municipale et au futur Monsieur le Maire ou Madame le Maire, j'évoquerai une phrase empruntée à Georges Clemenceau qui résume si bien, selon moi, la mission de maire :

« Il faut savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire ».

Merci à vous toutes et tous, je vous souhaite, courage et réussite pour les six ou sept années à venir.

Comme le veut la tradition, je vous présente une dernière fois tous mes vœux de Bonheur et de Santé en espérant que cette année voie disparaître à jamais cette morosité générale et accueille le retour de jours bien meilleurs.

Mots des maires-délégués



Bonjour à toutes et à tous,
Je tiens tout d'abord à vous souhaiter tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026, une excellente santé avant tout à vous et votre famille, de la réussite dans tous vos projets.

Dans 3 mois, j'arriverai au bout de mon 3^{ème} mandat au sein du Conseil Municipal de la Commune de ROUGEMONT en tant que Maire Délégué du village de CHAZELOT. Ce fut 18 années très enrichissantes, des moments très sympathiques avec les habitants lors de nos journées fleurissement, nettoyage du village, des moments conviviaux lors de nos repas d'été.

Durant toutes ces années, nous avons entrepris des projets prenantes mais très intéressants comme la rénovation de la Salle de CHAZELOT-MONTFERNEY, le logement communal, la voirie....Mais aussi tous les conseils municipaux auxquels nous débattions pour aboutir à des projets sur la Commune de ROUGEMONT.

Malgré tous ces bons moments passés au sein du Conseil, je ne renouvelle pas ma candidature pour le prochain mandat. Je souhaite pleins de réussite à la nouvelle équipe.

Bonne année 2026 ! François-Xavier Culot,
Maire-délégué de Chazelot

En 2025, la commune de Montferney a vécu son lot d'évolutions : une nouvelle famille prépare son installation, l'exploitation agricole prend de l'ampleur, notre association l'AVAM a organisé quelques moments de convivialité, ...

Concernant le travail sur la sécurisation de la rue des gros graviers, le test de deux doubles chicanes a démontré son efficacité à faire réduire la vitesse, mais les riverains n'ont pas souhaité donner suite, du fait de la gêne occasionnée. Nous nous tournons donc vers la mise en place de plateformes surélevées. Sujet à travailler en 2026.

La réparation du seuil du barrage de Montferney est prévue en 2026 par le Syndicat de la Vallée de l'Ognon.

Je vous souhaite une excellente année, pleine de bonheur et de santé.

Benoit Chagué,
Maire-délégué de Montferney



C'est avec beaucoup d'émotion que je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2026, bonheur et santé à tous ainsi qu'à vos proches.



Après 12 ans passés à vos côtés comme maire délégué, conseiller municipal et communautaire, j'ai décidé de ne pas me représenter.

Merci de m'avoir fait confiance pour toutes ces années.

En ce qui concerne les travaux 2026, il a été décidé par la commission de l'eau et de l'assainissement de la CC2VV, dont je fais partie, le remplacement de la colonne montante du captage de Montferney au château d'eau de Rougemont, soit 2 km 300 de conduite.

Encore merci à tous pour votre gentillesse

Prenez soin de vous !

Claude Courgey,
Maire-délégué de Morchamps

État civil



Mariages



| | |
|--|------------------------|
| Nelly Déjardin et Loïc Martin | Mariés le 30 mai |
| Gabrielle Meyer-Homand et Damien Berna | Mariés le 31 mai |
| Fanny Hermann et Fabien Fraccalaglio | Mariés le 7 juin |
| Delphine Dupays et Yannick Lombard | Mariés le 7 juin |
| Rachel Guillut et Damien Retrouvey | Mariés le 19 juillet |
| Sabrina Hanquez et Laurent Belfort | Mariés le 23 août |
| Lucile Millet et Thomas Sandoz | Mariés le 27 septembre |



Naissances

| | |
|--------------------|----------------------------|
| Margot Petit | Née le 28 janvier à Vesoul |
| Thélio Carrière | Né le 17 avril à Besançon |
| Lison Saintvoirin | Née le 6 mai à Besançon |
| Lila Pretti Lafond | Née le 15 juin à Vesoul |
| Céleste Girard | Née le 19 juin à Besançon |
| Elyo Maufroy | Né le 16 juillet à Vesoul |
| Juliette Bosc | Née le 19 août à Vesoul |



Toutes nos félicitations !!

Décès

Parisot Claudine épouse Christen
Briffe Emilienne veuve Jeangérard
Paget Jacqueline épouse Barbier
Longet Michèle veuve Froidevaux
Potey Renée veuve Sierra-Celma
Décard Joseph
Cenni Jean-Pierre
Jacquey Suzanne veuve Braucourt
Piroutet Thérèse épouse Prêtre
Delerce Anne veuve Fournerot
Sanchez Viviane épouse Guillaume
Grojean Gérard
Malterre Charlotte veuve Besançon
Pellegrini Anna veuve Salvi
Maire Roland
Billerey Sylvie épouse Ingelmo
Marguier Solange veuve Valnet
Bobillier Jean-Michel
Humbert Nicole veuve Amiot
Pointsot Corinne
Dinet Danielle
Bergerot Pierre
Merme Michel
Bdeaux Simone veuve Bernardin

Décédée le 17 janvier
Décédée le 18 janvier
Décédée le 29 janvier
Décédée le 30 janvier
Décédée le 2 février
Décédé le 2 février
Décédé le 26 février
Décédée le 20 avril
Décédée le 15 avril
Décédée le 22 mai
Décédée le 2 juillet
Décédé le 6 août
Décédée le 11 septembre
Décédée le 23 septembre
Décédé le 25 septembre
Décédée le 3 octobre
Décédée le 4 octobre
Décédé le 15 octobre
Décédée le 14 novembre
Décédée le 13 novembre
Décédée le 8 décembre
Décédé le 11 décembre
Décédé le 9 décembre
Décédée le 15 décembre



Toutes nos condoléances aux familles et aux proches.

CCAS

C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve cette année pour faire non seulement un bilan de l'année 2025 mais également le bilan d'un mandat qui prend fin.

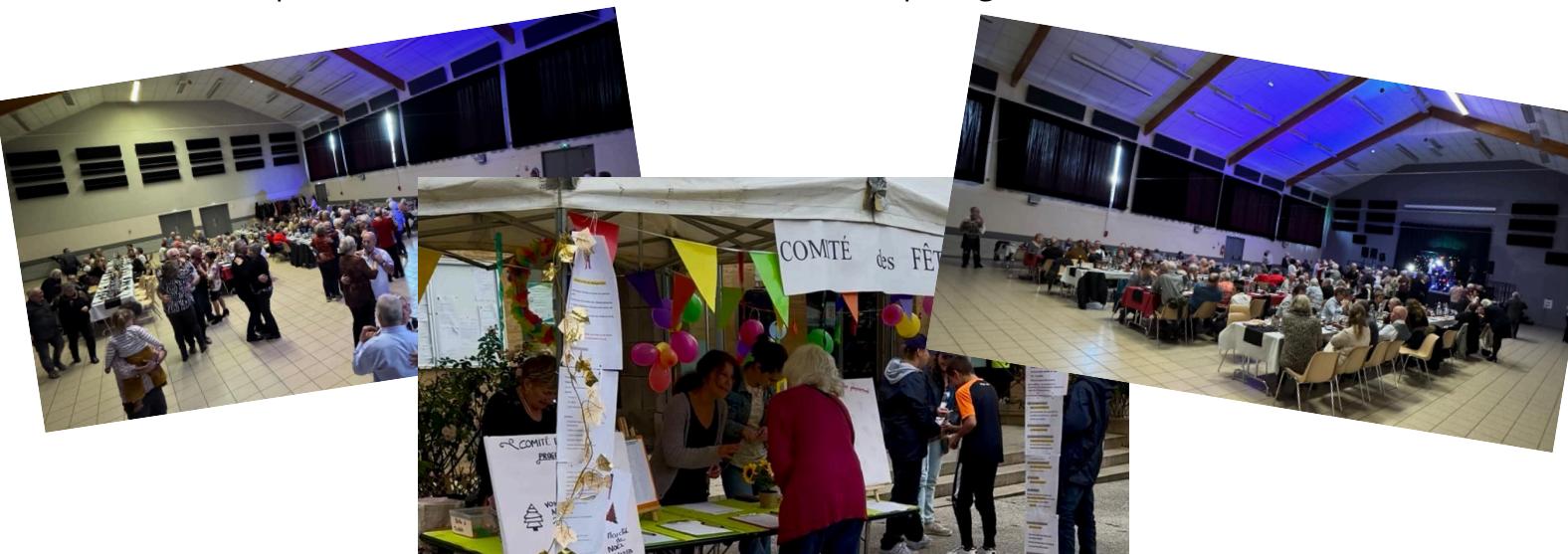
Quel bonheur d'être auprès de vous par le biais du C.C.A.S. mais également par le biais de nos associations !

Je ne peux terminer ce mandat sans remercier du fond du cœur les bénévoles du C.C.A.S. qui ont toujours répondu présentes et sur qui j'ai toujours pu compter. Merci à Catherine, Chantal, Edith, Nadine, Pierrette, Sandra et Séverine !

Merci également aux membres du Conseil pour votre confiance et votre engagement.

L'année 2026 débutera comme chaque année par notre traditionnel repas des anciens. Ce moment festif et chaleureux permet aux générations de se retrouver et se rencontrer ! C'est toujours pour nous un grand plaisir d'organiser cette journée. Des paniers seront également distribués à nos anciens ne pouvant pas se déplacer et c'est important pour eux de savoir que la commune ne les oublie pas.

Je ne vous cache pas que la disparition de certains habitués à ce repas nous laisse chaque année nostalgique et triste ; mais l'important est de continuer à se retrouver et de partager ensemble de bons souvenirs.



Je tiens également à remercier toutes les associations présentes sur notre commune et à notre forum annuel, qui je l'espère continuera d'exister. Elles sont l'image de Rougemont à travers le territoire !

Merci aux bénévoles qui les composent pour leur engagement et leur innovation ! Chaque année, de nouvelles manifestations culturelles, sportives, de loisirs, sont organisées et appréciées par les Rubrimontains.

Un grand merci aux bénévoles des Restos du Cœur qui, chaque semaine, organisent et gèrent la distribution de produits de première nécessité aux personnes qui sont dans le besoin.

Bienvenue aux petits Rubrimontains qui ont fait grandir le foyer de leurs heureux parents ! Ils sont l'avenir de nos écoles et de notre commune.

Rougemont et ses communes associées sont des communes où il fait bon vivre ; le tissu commercial, associatif, artisanal, médical....sont autant d'atouts pour notre municipalité. Il est donc important de continuer à les soutenir et à les valoriser !

Je vous présente tous mes vœux pour l'année 2026, qu'elle soit porteuse de bonne santé, de bonheur, de prospérité, de paix, d'humanité et de tolérance.

Séverine Ducroux,
Deuxième adjointe,
Présidente du CCAS

Élections municipales

Les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les **15 et 22 mars 2026**. Elles permettront d'élire les prochains conseillers municipaux et communautaires. Pour pouvoir participer à ce scrutin, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Les personnes non inscrites, les nouveaux arrivants à Rougemont, ainsi que les électeurs ayant changé de situation (déménagement, changement d'état civil), sont invités à effectuer leurs démarches dans les délais réglementaires.

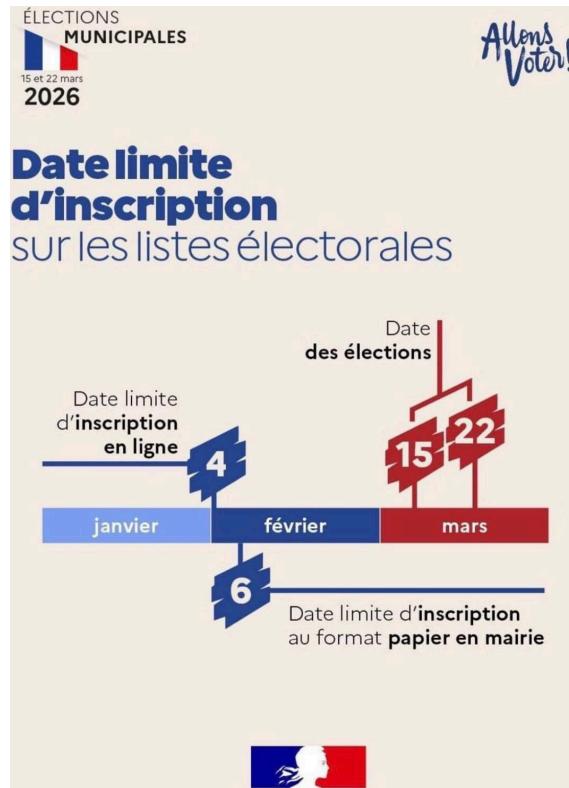
Dates limites d'inscription :

- Vendredi 6 février 2026 inclus pour une inscription en mairie
- Mercredi 4 février 2026 pour une inscription en ligne sur le site officiel www.service-public.fr

Il est également possible de vérifier sa situation électorale (inscription, bureau de vote) sur le site **service-public.fr**.

La commune de Rougemont invite chaque électeur à anticiper ces démarches afin de pouvoir exercer pleinement son droit de vote pour les **élections municipales des 15 et 22 mars 2026**.

Alix Millet,
Conseiller municipal



Communication

En 2025, nous avons poursuivi notre engagement pour une communication claire et de proximité, afin de tenir informés les habitants de Rougemont et des communes voisines de l'actualité locale.

La page **Facebook « Commune de Rougemont »** et l'application **IntraMuros** permettent de suivre les informations communales et de recevoir des notifications en temps réel. Nous essayons également de vous faire un retour sur les événements communaux qui ont eu lieu à Rougemont et dans les communes associées.

Le site internet www.rougemont-doubs.fr reste une ressource essentielle pour retrouver les informations de la mairie, du conseil municipal, du SIPER et effectuer vos démarches administratives.

La commune continue aussi de s'appuyer sur des supports papier, indispensables pour toucher tous les publics : le Flash Info, diffusé selon l'actualité, L'Écho de Montaucivey, publié chaque début d'année, et L'Écho des Associations, publié chaque été avant le forum des associations.

Les associations et acteurs locaux peuvent transmettre leurs informations pour diffusion à l'adresse suivante : rougemont.communication@gmail.com

Enfin, vos photos et contributions sont toujours les bienvenues pour valoriser la vie locale.

Alix Millet,
Conseiller municipal



Plan Communal de Sauvegarde

un outil essentiel pour la sécurité de tous

Face aux risques naturels, climatiques ou technologiques (canicule, inondations, tempêtes, accidents, crise sanitaire...), déjà rencontrés sur notre territoire, la commune de Rougemont s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document, obligatoire, permet à la commune d'anticiper, d'organiser et de coordonner les actions à mener afin de protéger la population en cas de situation exceptionnelle.

Le PCS a pour objectif principal d'assurer une réponse rapide et efficace lors d'une crise. Il précise les procédures d'alerte, les moyens humains et matériels pouvant être mobilisés, ainsi que les lieux d'accueil susceptibles d'être ouverts pour la population. Il s'appuie sur une analyse des risques propres à notre territoire et sur un recensement précis des ressources disponibles : élus, agents communaux, bénévoles, équipements, bâtiments...



Dans le cadre du PCS, la sirène d'alerte de la mairie a été réparée et remise en service.

Elle peut être déclenchée par la commune ou par la préfecture en cas de danger imminent. Vous l'entendez sonner 5 fois chaque premier mercredi du mois, à midi.

Il s'agit d'un test mensuel obligatoire, organisé sur l'ensemble du territoire national.

Le PCS intègre également une dimension essentielle de prévention et de solidarité, notamment à travers le registre communal des personnes vulnérables, tenu par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce registre, strictement confidentiel, permet d'identifier les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées, qui souhaitent être contactées et accompagnées en cas de canicule, de grand froid ou de crise sanitaire.



En tant que responsable de la sécurité civile, le maire est au cœur de ce dispositif. Il est entouré d'une équipe de gestion de crise, composée d'élus et d'agents municipaux, et agit en lien étroit avec les services de l'État et la préfecture.

SIGNAL D'ALERTE

Rappel sirène dans la commune de Rougemont :

- 1  • Une fois : Inondation
- 2  • Deux fois : Risques météorologiques importants
- 3  • Trois fois : Feux de forêt
- 4  • Quatre fois : Incendie important dans le village
- 5  • Cinq fois : Risque nucléaire



Lorsque la sirène d'alerte retentira, une voiture équipée d'un mégaphone circulera dans les rues de la commune pour donner les consignes à suivre.

EN CAS D'URGENCE

Numéros utiles :

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Mairie : 03 81 86 90 06
- Maison médicale : 03 81 21 34 40
- Médecin de garde : 39 66
- Pharmacie de garde : 32 37



Signal national d'alerte

-  • Essai mensuel (test) : chaque premier mercredi du mois, à midi
-  • Signal national d'alerte confinement : modulation montante et descendante pendant 1 minute et 41 secondes, répétée 3 fois, séparées par un silence de 5 secondes
-  • Signal de fin d'alerte : son continu de 30 secondes, pour toutes les alertes

Enfin, afin de renforcer l'efficacité du dispositif, un registre par zone d'habitation a également été mis en place pour faciliter l'information rapide des habitants en cas d'urgence. Nous vous avons déjà sollicité sur ce point, mais nous n'avons pas eu beaucoup de retours... Ainsi, si vous le souhaitez, et si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à communiquer vos coordonnées à la mairie en remplissant le coupon joint à cet article.

Arrêts vélos

La voie verte attire des amateurs de vélo à Rougemont et nous vous avions informés de notre volonté de mettre en place des arrêts vélos à différents endroits de la commune.

Ces équipements ont été commandés et la livraison est prévue en février, ils seront ensuite installés par les employés municipaux.



En parallèle de cela, le groupe en charge de ce dossier a travaillé sur la signalétique à mettre en place entre la voie verte et nos commerces et services.

L'ensemble de ce dispositif devrait être opérationnel en 2026.

Benoit Chagué,
Maire-délégué de Montferney

Forêts

En 2019, je vous avais parlé d'un début de maladie du frêne qui est due à la présence d'un champignon. Ce dernier sèche avec l'arbre et ses spores sont disséminés sur ses congénères. Il est devenu rare sur le territoire.

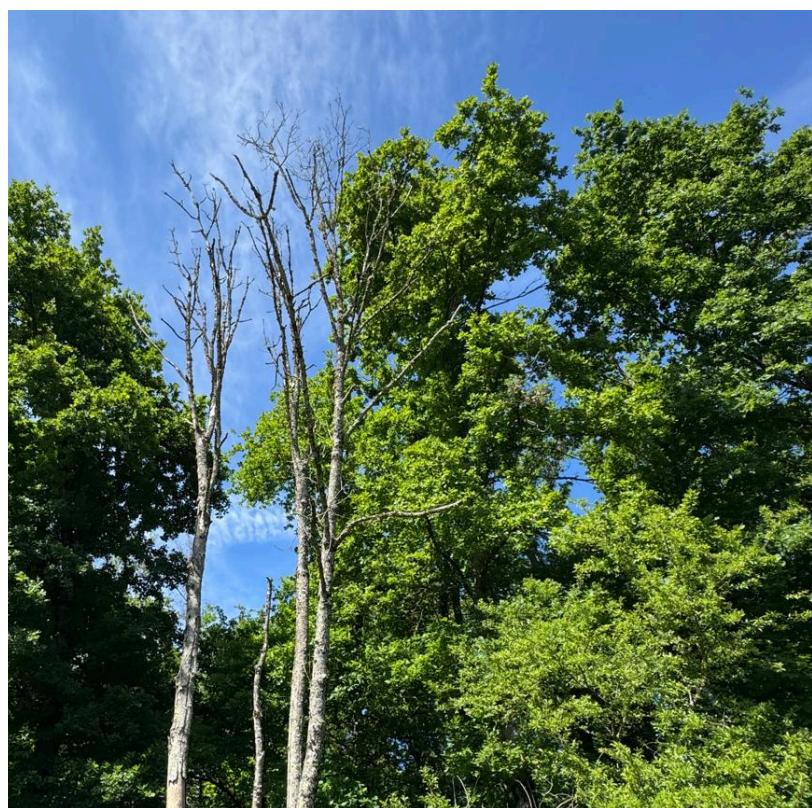
Les charmes commencent à être malades, chez les adultes, nous constatons des champignons le long du tronc, ils sèchent après deux ou trois ans et deviennent inutilisables, même pour l'affouage. Les résineux ne font pas exception, les scolytes en viennent à bout, il n'en reste pratiquement plus sur notre secteur : seuls les douglas résistent.

Je terminerai par une bonne nouvelle, le travail sur les biens sans maîtres touche à sa fin. Il reste à les intégrer dans le patrimoine communal, au niveau du cadastre, par une formule de publication et les faire apparaître dans le budget comptable. Le Conseil doit délibérer pour approuver cette opération.

Monsieur le Maire prendra un arrêté pour rétrocéder les parcelles exploitées depuis plusieurs années aux agriculteurs ou privés concernés.

Enfin, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

Alain Gaudinet,
Troisième adjoint,
Garant des bois



Les travaux des écoles avancent

Une nouvelle fois, nous rappelons que cette restructuration répondait à deux urgences qui étaient la toiture et l'électricité. Les problèmes se sont enchainés avec celui du chauffage, et, s'est ajoutée l'obligation d'installer une ventilation dans les bâtiments et celle de construire un préau dans la cour de la maternelle.

Le but final de ces travaux était de moderniser les infrastructures, d'améliorer et de garantir des conditions de sécurité et de travail optimales pour les élèves, le personnel enseignant et le personnel territorial.



Faisons un point rapide de l'évolution de ces travaux :

- La rénovation des toitures est réalisée à plus 50%.
- La ventilation double flux et la tuyauterie du chauffage sont installées
- Le préau dans la cour de l'école maternelle est installé. Reste encore la plantation des végétaux sur le toit.
- L'installation des fenêtres et des portes d'entrées est faite à plus de 50%.
- La mise aux normes des installations électriques afin de renforcer la sécurité est terminée.
- L'aménagement des espaces verts pour offrir aux élèves un environnement extérieur agréable et propice à la détente est terminé. A la demande des élèves, les cours ont été inaugurées le mardi 9 décembre lors de la journée dédiée à la laïcité.

Parlons maintenant des objectifs qui ont été fixés par les architectes. Le réaménagement de la classe maternelle grande section, a été réalisé pour les vacances d'automne.

Le déménagement de la classe maternelle petite et moyenne section qui se trouvait actuellement à l'école élémentaire a été effectué juste avant et pendant les vacances de Noël dans ces locaux respectifs, et, dans un même temps, la classe des CM1 et CM2 qui se trouvait au premier étage a été réinstallée dans cette classe. De ce fait toutes les classes du rez-de-chaussée sont rénovées, il ne restera plus que le couloir à terminer.



Quels sont les nouveaux objectifs pour l'année 2026 :

- Installer les panneaux photovoltaïques sur le toit du préau de l'école primaire.
- Terminer les quatre classes qui composent le premier étage.
- Commencer l'installation de la nouvelle chaufferie.
- Entreprendre la fin de la rénovation de la toiture.
- Finir l'isolation des murs avec l'installation des fenêtres.
- Mettre en place l'isolation dans les combles.

Nous pouvons espérer que cette rénovation soit terminée pour les vacances de printemps. Mais auparavant, vous l'avez compris, il va falloir, à nouveau, assurer le déménagement des classes du premier étage, l'une après l'autre, pour que les travaux puissent continuer dans de bonnes conditions. Ces bonnes conditions, nous les devons au volontariat des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, des Professeurs des Écoles, des Employés Communaux et de quelques volontaires. Au nom de tous les membres du SIPER, je les en remercie sincèrement.

Comme vous le savez, ma Présidence du Syndicat Intercommunal Pour les Ecoles de Rougemont se finit avec mon mandat de Maire. Je terminerai donc en vous disant que j'ai été très heureux de présider ce syndicat, ce qui m'a permis d'apprendre le bon fonctionnement d'un établissement scolaire et bien entendu de préparer et de suivre le bon déroulement de ces travaux. Personnellement, je pense qu'une nouvelle école pour un bourg centre comme Rougemont et ses communes environnantes est un atout non négligeable pour l'accueil de nouvelles familles.

Je profite une nouvelle fois pour remercier les membres du S.I.P.E.R, les Maires avec leurs Conseils Municipaux des communes composant ce syndicat pour leur soutien unanime.

Le Frelon Asiatique ou frelon à pattes jaunes

De son véritable nom, Vespa Velutina, est arrivé en France en 2002 dans des poteries d'Asie. 23 ans plus tard, cette espèce de frelon a colonisé toute la France et une partie de l'Europe.

Espèce invasive :

C'est une espèce invasive car il envahit au détriment de toute la biodiversité qu'il déséquilibre. Un nid de frelons européens, (notre cul jaune) compte entre 150 et 200 individus.

Le frelon asiatique fait des nids de 3000 à 8000 individus.

Un seul nid peut générer 500 nouvelles jeunes reines à l'automne, qui une fois fécondées, iront se cacher pour passer l'hiver et émerger au printemps pour fonder de nouvelles colonies. Heureusement, de ces jeunes reines, seules 10 à 20 arriveront à créer une nouvelle colonie.

Un seul nid de 2025, qui n'aura pas été détruit, engendrera une quinzaine de nids en 2026.

Une jeune reine commence au printemps par construire elle-même un nid primaire dès le mois de mars. Quand ce nid primaire (taille d'un gros pamplemousse) devient trop petit pour assurer le développement de la colonie, certaines ouvrières quittent le nid et vont fonder un nid secondaire, souvent dans les arbres. Une fois la construction du nid secondaire suffisamment avancée, la colonie et la reine quittent le nid primaire et s'installent dans le second nid.



Espèce nuisible :

- Elle a des effets délétères sur la biodiversité, un nid de frelons asiatiques consomme en moyenne 11 Kg d'insectes, soit l'équivalent de la population de 3 ruches.
- Elle génère des pertes potentielles importantes de certaines productions. Les insectes pollinisateurs prédatés n'assurent plus la pollinisation des cultures. Les fruits sont abîmés, parce que partiellement consommés par les frelons, ils deviennent donc impropre à la vente.
- En termes de sécurité des personnes, le frelon asiatique a un comportement "guerrier" dès qu'il se sent menacé. Des accidents sont survenus en France ces dernières années (bûcheron qui dérange un nid, enfant qui bouscule un nid avec un ballon, jardinier qui taille une haie, promeneur qui passe à proximité d'un nid...) déclenchant des attaques massives de dizaines d'individus.

Moyens de lutte :

Des travaux de recherches sont menés et testés afin de lutter contre ce prédateur.

Pour l'heure, les moyens de lutte restent à la main de chacun, particuliers et collectivités.

- Piégeage de Printemps : Un des moyens de lutte efficace demeure le piégeage de printemps, à l'aide de pièges sélectifs (qui ne piègent pas les autres insectes) qui ont vocation à capturer les jeunes reines avant qu'elles ne fondent des colonies.
- Destruction automnale : lorsque les feuilles commencent à tomber, les nids deviennent visibles. Il est donc important d'observer autour de vous, lors de promenade, de recherche de champignons, de travaux en forêts. Si vous constater la présence d'un nid, il est impératif de le faire détruire avant que les jeunes reines ne se mettent à l'abri pour l'hiver.

C'était hier

Pour sa troisième année, la rubrique « C'était Hier » va vous faire remonter dans le passé de notre commune.

Grâce à Monsieur Henri Viennet, ancien musicien qui nous propose cette année de découvrir l'association :

« La Clique de Rougemont ».

Elle a été déclarée officiellement en préfecture le 15 décembre 1951 par son Président Monsieur Auffret Ernest.

Elle était présente à toutes les manifestations patriotiques et se déplaçait aussi dans d'autres communes comme Baume les Dames. Elle se retira de la vie associative de la commune dans les années 60.

Une tradition que les musiciens aimaient : « Le Réveil » le jour de la fête Nationale. Il est vrai que réveiller la population et les membres du Conseil Municipal en fanfare avant la cérémonie officielle était un petit moment qu'ils appréciaient particulièrement. Et, comme le dit Henri, c'était une autre époque.

Le Maire,
Salvi Thierry



de gauche à droite 18 mai 1952
rang du haut. Bonvalot Louis. Viennet Henri
Culot Jules. Bernard et André. Roy Robert. Prédine Bernard
Toinin Pierre. Tueroune Roger
rang du milieu. Petagnie Paul. Laniol Jean
Bernard Henri. Godot Louis. Tintet et laurice
Culot et laurice. Toinin Jean. Lamely Claude

18 mai 1952
rang du bas. Poutier René. Dautet Bernard
Talmet Daniel. Tormois et André. Guyot et André
Godot et André. Viennet Jean. Tueroune Roland
Cour et Michel

Devoir de mémoire



ANCIENS COMBATTANTS Section de ROUGEMONT



L'année 2025 se termine et avec elle toutes les cérémonies auxquelles les Anciens Combattants de la section de Rougemont ont participés.

Le point d'orgue de cette année encore a été la commémoration de la libération de notre commune. C'est l'occasion pour les participants de se souvenir des résistants qui sont morts dans le canton de Rougemont afin qu'aujourd'hui nous soyons libres.

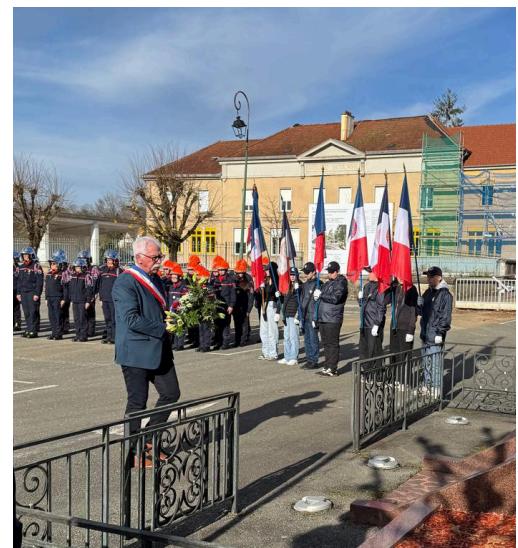
L'ensemble des participants s'est recueilli devant les stèles en hommage au sous-lieutenant Demeusy au mont de Vaux, à Fernand Valnet à la Bretonnière, et à la gare de Cognière en mémoire de Léon Beltz, Joseph Ducret et du gendarme Jean Robert.

Cette année, après un dernier hommage devant la stèle de Tréssandans, nous nous sommes rendus à la maison du Vau où une nouvelle stèle a été inaugurée. L'UNC de Montbozon nous y a rejoint. C'est avec beaucoup d'émotion qu'un vibrant hommage a été rendu à Gaston Grossot et Emile Mion, deux valeureux combattants qui se sont sacrifiés pour retarder l'avance des Allemands et permettre aux FFI de se replier dans les bois environnants.



La dernière cérémonie s'est terminée devant le monument aux morts de Rougemont par un dépôt de gerbes.

La municipalité de Rougemont a convié l'ensemble des participants à un vin d'honneur.



Bernard Jacoulet,
Premier Adjoint,
Correspondant défense



Comité des Fêtes

Comme chaque année, l'équipe du Comité des Fêtes vous remercie de votre participation à toutes les manifestations qui ont été réalisées pour le bonheur des petits comme des grands.

Petit rappel : une fois par mois, le samedi, nous vous proposons des **séances de Cinéma** (Maison Associative et Culturelle - Houtau).

Séance enfant à 17 H 30 et séance tout public à 20 H 30 : les films sont très récents et les tarifs très attractifs.

Nous avons commencé en avril par la soirée dansante avec le **groupe KDance** qui a enflammé le dance floor sur un **répertoire musical des années 70 80 90**.

En mai, le **traditionnel Marché du Printemps**, un joli parterre varié de plantes et autres arbustes à planter.

Suivi en juillet de **la Grande Fouille**, en collaboration avec le Tennis Club et le Club de Hand Ball, malgré une météo orageuse a reçu un très grand nombre de visiteurs et de chineurs : succès non démenti !

Une nouveauté cette année !

La Course de Caisse à Savon en septembre avec une belle participation – entre autres – de quelques Associations de Rougemont et Comités des Fêtes environnants, leurs membres ont joué le jeu en collaborant à une joyeuse animation entre les descentes des professionnels.

Les Puces des Couturières en octobre, un moment très attendu pour les amateurs et amatrices de tissus de qualité et autres astuces couture, sans oublier le défilé de mode organisé par Emma, couturière de Villersexel, qui a rencontré un franc succès.

Une autre nouveauté cette année !

La Bourse aux Vinyles, venus du secteur comme des départements voisins, de nombreux collectionneurs de vinyles se sont bousculés pour trouver la perle rare qui enrichirait leur collection.

La fin d'année apporte aussi son lot de réjouissances :

Le déplacement en car pour les **Marchés de Noël Alsaciens de Ribeauvillé et Colmar**.

La préparation des **décorations des Rues et du Centre de notre village** dont le thème cette année se replongeait dans nos souvenirs d'enfance (nounours et montgolfières) en collaboration avec Mr le Maire et les Employés Municipaux.

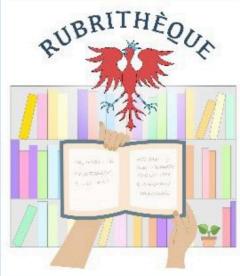
Et nous terminerons le calendrier des festivités par le **Marché de Noël...** Moment féérique que l'arrivée spectaculaire du Père Noël, sans oublier les exposants dont les étals étaient couverts d'objets et d'idées cadeaux toujours plus inventifs, le vin chaud, les gaufres, la tartiflette y contribuant plus encore.

Merci encore pour votre participation à tous ces évènements qui jalonnent l'année, celle-ci est la récompense de l'engagement jamais démenti de nos bénévoles et sympathisants.



LA RUBRITHÈQUE, VOTRE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

MAISON ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – HOUTAU / 1BIS CARREFOUR DES HALLES



Une belle année pour la Rubrithèque !

Au fur et à mesure des permanences tenues par les bénévoles, des ateliers avec les classes des écoles et des animations tout-public, des priorités se font jour pour continuer à faire de ce lieu un espace convivial ouvert à de nombreuses activités culturelles.

Le conventionnement avec la Médiathèque Départementale, s'organise en plusieurs étapes et nous amènent à réfléchir à notre fonds documentaire, à nos priorités en ce qui concerne les activités et les services à proposer à nos différents usagers. Nous avons bon espoir que d'ici la fin de l'année 2026, la Rubrithèque propose de nombreux ouvrages prêtés par Besançon ainsi qu'un accès **pour chaque inscrit** aux foisonnantes ressources en ligne « Media-Doo » : [\[https://mediatheque.doubs.fr/media-doo/ressources\]](https://mediatheque.doubs.fr/media-doo/ressources).

Nous vous invitons à aller explorer cet espace 😊

2025

Conférences
Rencontres avec des écrivains
Animations avec les classes des écoles
Cinéma et littérature
Achats d'ouvrages...

Nos bénévoles vont en formation
pour vous accueillir encore mieux...



TRICOT ! CROCHET !
AVEC NOS BENEVOLES
les jeudis de
17H30 à 19H

2026 le début du programme !

Les mercredis après-midi : l'ANIMATION ARTISTIQUE (pour petits et grands) continue avec Joëlle et Sarah.

Les samedis après-midi, un espace de partage et de convivialité se met tranquillement en place... ☕

Fin janvier, nous vous proposerons une animation « **Nuits de la lecture** » sur le thème : villes et campagnes.

Le 14 mars, une soirée Caviardage pour le **Printemps des poètes**.

Pour les écoles, le 30 janvier, nos bénévoles animeront des ateliers autour des **contes d'hiver et des contes musicaux**.

Le vendredi 27 février, à la bibliothèque, l'écrivaine **Sandrine Beau** viendra à la rencontre des grands de l'école élémentaire avant une séance de dédicace tout public. Venez nombreux la rencontrer ✒

De février à juin, un **cycle de conférence** dont le jeudi 16 avril, une conférence sur la **Dark romance**.

Avec les associations « **Anciens combattants** » et **Souvenir français** », une exposition est en préparation pour la fin mai.

En mai, pendant trois semaines, un **musée virtuel** s'installera à l'Houtau : **La Micro-folie** !

On vous en reparle bientôt

Catherine Grisard,
Présidente de l'association La Rubrithèque

École maternelle de Rougemont

ANIMATION « Contez vos déchets »

Maternelle de Rougemont : classe des MS-GS

Depuis plusieurs années, la Maison de la Nature des Vosges Saônoises mène un vaste programme de sensibilisation auprès des élèves de la zone concernée par le plan départemental d'élimination et de valorisation des déchets que conduit le SYTEVOM.

Ce module a pour objectifs principaux :

- Familiariser l'enfant à l'univers des déchets.
- Valoriser les pratiques de réutilisation des déchets en maternelle.
- Découvrir les différents types de matière par des activités sensorielles.
- Découvrir le tri des matières.

1ère séance :

Le roi Capricio est très capricieux. Chaque jour, il veut un nouveau jouet qu'il jette dès le lendemain dans son jardin ! Les jouets s'amoncellent et le jardin devient une vraie décharge. Heureusement, la fée d'Avélina va lui apprendre à ranger, à trier et à réutiliser ses jouets pour que son jardin retrouve toute sa beauté !

Comme lui, nous avons trié une poubelle et réfléchit à une réutilisation des déchets. Avec nos détritus, nous avons décoré le bel oiseau d'Avélina ! Voyez ça !



2ème séance :

La fée Avélina et le roi Capricio sont maintenant devenus amis. Mais après les jouets, il est maintenant temps d'expliquer au roi comment trier ses déchets. Le château en est rempli ! C'est Gaston, le dragon, qui va lui apprendre.



Il garde ses journaux pour allumer le feu, le carton pour fabriquer des mangeoires à oiseaux, le plastique pour faire des pots de fleurs, le métal pour réaliser des boîtes de bricolage et le verre pour ses réserves de nourritures !

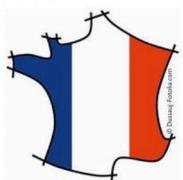
Retour au château pour trier les poubelles de Capricio ! On s'y met tous !



Nous avons découvert différentes matières grâce à ce conte et par un jeu sensoriel autour de l'ouïe et du toucher. Nous avons créé des mangeoires à oiseaux avec des bouteilles de lait !

Maintenant, à la maison avec nos parents, nous trierons nos déchets pour préserver la nature et notre planète !

École élémentaire de Rougemont



École élémentaire de Rougemont Les élections des délégués de classes vendredi 21 novembre



Vendredi 21 novembre, les élèves de l'école élémentaire se sont rendus à la mairie de Rougemont pour participer aux élections des délégués. A cette occasion, chaque niveau de classe votait pour désigner ses délégués : UEE, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Quelques semaines avant les candidats avaient rempli leur fiche de candidature avec leurs propositions et leurs slogans :

Ton slogan ?
Avec Esteban, on a toujours... la Marianne

Ton slogan ?
Avec Bastien tout sera bien !

C'est quoi être un bon délégué ?
Un bon délégué c'est quelqu'un de gentil qui écoute et qui aide les autres. Il veut que tout le monde soit heureux dans la classe.

Les élèves ont découverts ou redécouverts la mairie avec toutes les photographies des anciens présidents de la République, mais aussi les symboles républicains tel que le buste de Marianne ou le drapeau français. M. Salvi, Mme Ducroux, Mme Collery et M. Chagué étaient présents tout au long de la matinée pour les accueillir et les guider.



Les enfants ont présenté leur carte d'électeur, ils ont émargé puis se sont rendus dans l'isoloir avec les bulletins. Ils ont ensuite glissé leur enveloppe dans l'urne.



Le dépouillement a eu lieu à la fin de chaque scrutin et les candidats élus (titulaires et suppléants) ont été applaudis.



Ce moment d'Éducation Morale et Civique est un évènement essentiel, il permet l'acquisition d'un vocabulaire complexe et la compréhension du fonctionnement du bureau de vote.

| Délégués Titulaires : | Délégués Suppléants : |
|---|----------------------------------|
| UEE : Valentine Vandeville, Timéo Nedez | |
| CP : Sacha Glardon, Marius Grampeix | Esteban Cour, Lysie Brat-Vicente |
| CE1 : Agathe Morel, Gabin Savourey | Clémence Mougin, Jean Moiny |
| CE2 : Nathan Braucourt, Nina Tyrole | Sophia Page, Elyne Blessemaille |
| CM1 : Maëlle Barand, Alicia Verrier | Zelia Lelong, Louis Schnebelen |
| CM2 : Louis Savourey, Eva Pillot | Célia Sandoz, Mathieu Gaudefroy |

L'équipe enseignante et les élèves remercient les élus pour leur présence et leur accueil !

Le collège les Villanelles et l'inclusion au quotidien

Atelier gravure au collège Les Villanelles en partenariat avec l'atelier du Manou'art de Rougemont. Année 2025-2026 :

Atelier gravure au collège :

Espace d'innovation artistique et pédagogique, l'atelier favorise une rencontre active avec le monde de l'art. Cette année nous découvrirons la technique de « la gravure » technique d'impression à travers divers projets.

Il est ouvert aux élèves volontaires (tous niveaux confondus) d'une durée d'une heure hebdomadaire. L'atelier va privilégier l'échange, la concentration, le bien être et une technique précise en relation avec des projets personnels, des propositions des enseignantes. Nous irons parfois à l'atelier du Manouart pour échanger avec les résident.es qui viendront également au collège.



Atelier du Manou'art :

Les Manouartistes, ce sont les résidents du foyer qui suivent un atelier d'art plastique et d'art brut « Manouart » menés par Élise Calame, de l'atelier Affiche Moilkan.

Projet ateliers Collège/Manou'art :

Il s'agit de proposer à quatre résident.e.s du Manouart et 10 élèves de faire atelier commun pendant une partie de l'année scolaire et de finaliser l'expérience de ces rencontres à la fois artistique et humaine par une exposition des réalisations communes à Rougemont en fin d'année scolaire au mois de mai.

Les élèves et les manouartistes réaliseront des productions collectives originales et uniques. Une création collective, collaborative verra le jour sous la forme d'un livre objet accordéon (le leporello) à l'italienne (format paysage).

Partenariat avec l'EANM foyer de vie « Le Manoir »:

L' EANM Foyer de Vie « le Manoir » accueille en hébergement permanent et temporaire 42 personnes adultes en situation de déficience intellectuelle avec ou sans trouble psychique à partir de 20 ans. L'autorité de contrôle et de tarification de cet Établissement d'Accueil Non Médicalisé installé à Rougemont est le Département du Doubs.

« ...Les activités proposées sont variées et tendent à répondre aux besoins très divers des résidents en fonction de leur âge, de leurs centres d'intérêt, de leur parcours antérieur et de leur potentiel. Elles servent de support à la relation, à l'apprentissage ou au maintien des acquis et sont adaptées pour respecter le rythme de chacun. ... »



Année 2025/2026 et plus loin 2026/2027 :

Durant 3 années, nous avons partagé avec Mme Elise Calame des temps de création entre collégiens et résidents. Un nouvel échange se met en place cette année et aussi nous envisageons des ateliers plus longs pour l'année scolaire 2026/2027. Nous avons aussi évoqué deux projets, un en partenariat avec le FRAC de Besançon. pour connaître les conditions de déplacement du Satellite. Le Satellite est un petit camion aménagé en salle d'exposition qui parcours la Franche-Comté à la rencontre du public avec des médiateurs culturels et l'autre projet est éventuellement la visite de l'atelier typographie « Affiche Moilkan » de Baumes les Dames.



Mme Elise Calame animatrice de l'atelier d'expression plastique le Manouart et Mme Patricia Peterschmitt enseignante d'arts plastiques au collège les Villanelles de Rougemont.

Accueil d'une Classe externalisée (CLEX) au Collège les villanelles

L'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) accueille huit élèves, en situation de handicap, âgés de 12 à 14 ans au sein du collège de Rougemont, dans un cadre scolaire à la fois adapté et inclusif.

Rattachée au DAME L'Envol (anciennement IME), l'UEE s'intègre dans un partenariat étroit entre le collège, le secteur médico-social et l'Éducation nationale.

L'UEE s'inscrit dans un travail d'équipe associant une enseignante (Noémie BARBEY) du premier degré et trois éducatrices spécialisées (Virginie MARCHAND, Laura BRUN, Agnès GUERIN).

Chaque jour, une éducatrice accompagne les élèves au collège, tandis que les deux autres interviennent au sein de l'UEE de l'école primaire de la ville, favorisant ainsi le lien entre école et collège. Cet accompagnement individualisé, respectueux des besoins et du rythme de chaque élève, permet de soutenir les apprentissages, l'autonomie et l'inclusion.

Fonctionnant selon le rythme du collège, l'UEE permet aux élèves de participer pleinement à la vie scolaire : repas au self, récréations partagées et temps d'inclusion dans certaines disciplines. Grâce à cette organisation et à ce partenariat étroit, les élèves développent leurs compétences scolaires et sociales dans un cadre bienveillant et solidaire.



L'EANM Le Manoir

Fierté et réussite à l'EANM Le Manoir

Deux résidents de l'EANM Le Manoir ont récemment participé à une compétition de natation organisée par l'association « Le Soleil Brille Pour Tout Le Monde ».

Grâce à un entraînement régulier et engagé, l'une s'est imposée sur le 50 m dos crawlé ainsi que lors d'un relais avec des nageurs de Besançon. Le second a également remporté une épreuve de relais, aux côtés de participants bisontins.

Au-delà des performances, cette compétition souligne l'importance de la valorisation, du soutien des pairs, des professionnels et des familles, et démontre une nouvelle fois que le sport est un formidable vecteur d'inclusion et de confiance en soi.

Bravo aux participants et merci aux organisateurs !



Cinéma en plein air à l'EANM Le Manoir : un moment de partage et d'inclusion

L'EANM Le Manoir a organisé le 9 juillet dernier une séance de cinéma en plein air dans son parc, ouvert au public, offrant un temps convivial et fédérateur.

Le choix du film « Un p'tit truc en plus » s'est naturellement imposé, tant il porte des valeurs fortes en résonance avec l'événement : inclusion, respect, solidarité et partage. Résidents, familles, professionnels et habitants ont ainsi pu se retrouver autour d'un moment culturel accessible à tous.

Cette soirée illustre l'importance d'ouvrir les établissements sur leur environnement et de créer des espaces favorisant la rencontre et le vivre-ensemble.

Le succès était tel que des projets pour 2026 sont déjà envisagés.



Bal de l'automne : un moment festif et convivial

Le 31 octobre 2025, l'EANM Le Manoir a organisé son bal de l'automne, sur le thème d'Halloween, au sein de la salle des fêtes de Rougemont.

Pour l'occasion, plusieurs établissements partenaires étaient conviés, favorisant les rencontres et le partage. La piste de danse n'a pas désempli : résidents, professionnels et invités se sont déhanchés dans une ambiance joyeuse et chaleureuse.

La soirée s'est également poursuivie autour d'un apéritif dînatoire, renforçant la convivialité et les échanges entre tous les participants.

Un bel événement placé sous le signe de la fête et du lien social.



L'EAM La Citadelle de Rougemont en fête

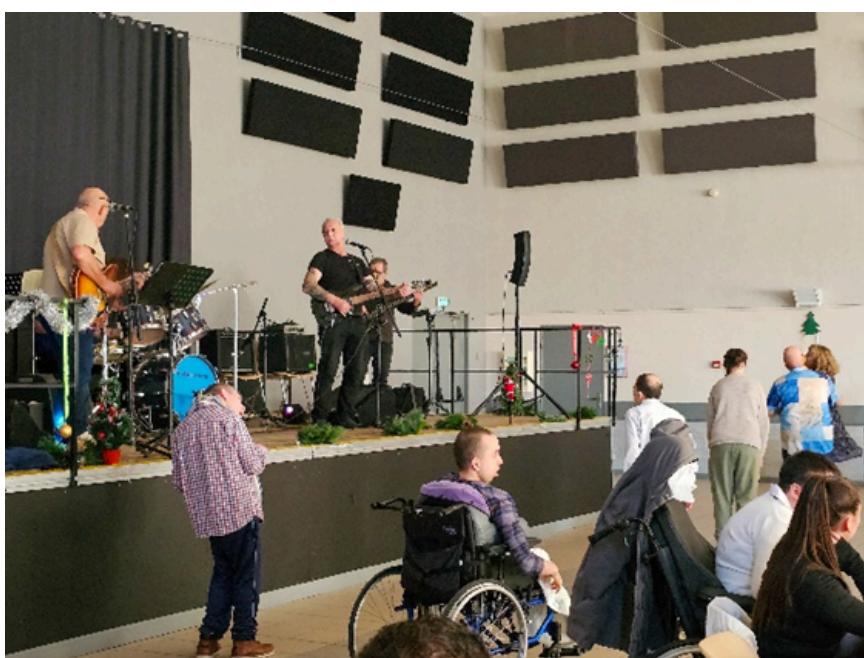


Les familles avaient préalablement décoré la salle afin de rendre cette journée exceptionnelle pour les quelques 100 convives présents !

Samedi 13 décembre, résidents, familles, amis, professionnels et bénévoles de l'EAM La Citadelle se sont réunis à la salle des fêtes de Rougemont pour célébrer la fin d'année en musique autour d'un délicieux repas !



Le groupe de musiciens « DEBRIEFING » a mis le feu et fait danser l'assemblée tout l'après-midi !



Pierre Blanc, Directeur et ces équipes, EAM La Citadelle



Les Sapeurs-Pompiers de Rougemont

Implanté au cœur de notre commune, le centre de secours de Rougemont assure chaque jour une mission essentielle : veiller à la sécurité des habitants et intervenir sans relâche pour porter secours aux personnes et protéger les biens. Grâce à l'engagement constant de ses sapeurs-pompiers, le centre demeure un acteur incontournable de la vie locale.

Au cours de l'année écoulée, le centre de secours de Rougemont a réalisé 326 interventions, réparties comme suit : ces chiffres témoignent de la diversité et de l'intensité des missions assurées par nos équipes, mobilisées de jour comme de nuit.

Le centre compte actuellement 29 sapeurs-pompiers, dont 8 femmes, illustrant la mixité et la richesse des profils qui composent notre effectif : 3 officiers, 2 médecins, 5 sous-officiers, 7 caporaux et 12 sapeurs.

Tous partagent les mêmes valeurs d'engagement, de solidarité et de professionnalisme au service de la population.

L'année a également été marquée par une dynamique positive en matière de recrutement. Nous avons accueilli 3 nouvelles recrues et trois dossiers de recrutement sont actuellement en cours, signe de l'intérêt porté à l'engagement citoyen au sein de notre centre.



Clément SCOTTO DI VETTIMO

Recruté le 1er juillet 2025
issu de la section de JSP



Paul FRANC

Recruté le 1er juillet 2025
issu de la section de JSP



Mathilde VIRCONDELET

Recrutée le 1er novembre 2025

Plusieurs sapeurs-pompiers ont également vu leur investissement reconnu par des changements de grade ou des remises de médaille d'honneur pour ancienneté :



Antoine STABILE

Nommé Médecin commandant au
1er janvier 2025



Geoffrey MOREL

Nommé Adjudant-chef au
1er novembre 2025



Kévin DERAY

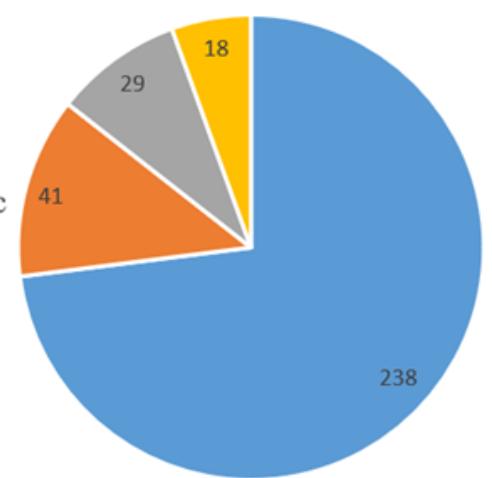
Nommé Adjudant-chef au
1er novembre 2025

■ Secours à personnes

■ Accident sur la Voie Public

■ Feux

■ Opérations Diverses





Ingrid VIEILLARD

Médaille d'honneur échelon argent pour 20 années de service



François BERMONT

Médaille d'honneur échelon argent pour 20 années de service



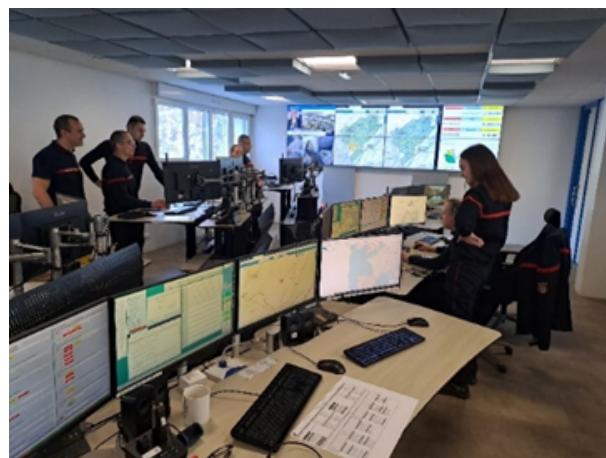
Dimitri DEBOUCHE

Médaille d'honneur échelon bronze pour 10 années de service



Visite du CTA (Centre de Traitement de l'Alerte) pour quelques agents, qui a été un moment d'échange et d'enrichissement professionnel.

Le centre de secours de Rougemont a vu le remplacement de son véhicule léger qui devenait vieillissant.



Une attention particulière est portée à l'avenir avec la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, composée de 28 JSP dont 14 filles. Encadrés par des formateurs investis, ils suivent une formation sur quatre ans et ont participé avec motivation à notre porte ouverte qui a eu lieu le samedi 28 juin 2025.



Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à la population pour sa générosité et son accueil chaleureux lors de la distribution de nos calendriers. Votre soutien est essentiel et constitue une source de motivation précieuse pour l'ensemble des sapeurs-pompiers.

Le centre de secours de Rougemont reste ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent s'informer ou s'engager. Devenir sapeur-pompier volontaire, c'est choisir de servir, d'aider et de protéger. La commune a besoin de vous.

L'ensemble du Centre de Secours vous souhaite
Une bonne et heureuse année 2026

Lieutenant Nicolas Chatelain,
Chef de Centre

Un petit EHPAD avec une diversité d'accompagnement de ses résidents

L'EHPAD Château Vorget est un établissement public hébergeant des personnes âgées dépendantes, à taille humaine et chaleureux. Il propose une grande offre d'accueil, diversifiée et complète, malgré sa petite capacité en nombre de place (55).

Selon votre besoin, vous pouvez être accueilli, soit :



En **hébergement permanent**, 48 lits sont disponibles en chambre individuelle (32) ou en chambre double (8).

Dans le cadre de cet hébergement, l'établissement dispose depuis septembre 2024, d'un **PASA** (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) de 14 places, en collaboration avec le Centre Hospitalier de Baume-les-Dames, permettant d'accueillir à la journée, des personnes présentant des troubles cognitifs et comportementaux modérés, de l'hébergement permanent exclusivement.

En **hébergement temporaire**, 1 lit d'hébergement en chambre individuelle vous est proposé pour un séjour pouvant aller de 7 jours à 90 jours maximum par année.



En **accueil de jour**, 6 places par jour, du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30

Ce service permet l'accueil à la journée, de personnes du domicile, et contribue au maintien de leur autonomie dans les gestes de la vie quotidienne, tout en permettant un répit des aidants. Des activités ludiques et stimulantes sont proposées chaque jour, dans un lieu dédié et un environnement convivial. Les transports sont assurés par le service TADOU, l'établissement ou les familles, en fonction du lieu d'habitation. Des places sont encore disponibles.

Quel que soit le type d'accueil, une équipe pluridisciplinaire vous accompagne. Elle est composée d'un médecin coordonnateur, d'un cadre de santé, d'infirmier (s), d'aide-soignant(es), d'assistant en soins de gérontologie, d'ASHQ soins, d'hôteliers, d'animatrice, de professeur d'activité physique adaptée, de psychologues, d'agent technique, de blanchisseur, d'agents administratifs, d'agents de bionettoyages. Et n'oublions pas les intervenants extérieurs, tels que médecins traitants, kinésithérapeute, pédicure, coiffeur, ...

N'hésitez pas à prendre contact avec l'établissement pour plus d'informations, en fonction de votre besoin.

EHPAD Château Vorget
11, Rue du Vieux Moulin
25680 ROUGEMONT
03.81.86.29.99

Comptabilité communale

Le compte administratif 2024 correspond aux dépenses et aux recettes réalisées en 2024

| Commune | |
|------------------------|------------------------|
| Fonctionnement | + 283 042. 47 € |
| Investissement | + 191 230. 63 € |
| Résultat global | + 474 273. 10 € |



Service Forêt

| | |
|------------------------|------------------------|
| Fonctionnement | + 169 608. 52 € |
| Investissement | - 25 773. 68 € |
| Résultat global | + 143 834. 84 € |

Le compte budget prévisionnel 2025 correspond aux dépenses et aux recettes prévues en 2025

Commune

Fonctionnement :

- Dépenses 951 169. 12 €
- Recettes 1 135 942. 47 €

Investissement :

- dépenses 423 269. 12 €
- Recettes 423 269. 12 €



Service Forêt

Fonctionnement :

- Dépenses 54 000. 00 €
- Recettes 181 862. 00 €

Investissement :

- Dépenses 57 274. 00 €
- Recettes 57 274. 00 €

Quelques petits rappels

En 2019, le maire avait choisi de prendre des arrêtés concernant l'interdiction de baignade ainsi que celle d'accéder aux forêts. Ces arrêtés ont été pris dans l'intention de protéger, à la fois, les citoyens et la commune.

En voici les explications :

- N'ayant pas d'espaces de baignade surveillés le long de la rivière de l'Ognon et le ruisseau du Drigeon, la baignade a donc été interdite. De plus, des analyses d'eau démontrent, cette année encore, qu'elle n'est pas conforme à la baignade. Pour plus d'information, des panneaux explicatifs ont été installés à Montferney, afin d'expliquer la Leptospirose et comment cette maladie est transmise à l'Homme.



Merci donc de respecter ces arrêtés.

Dans le cas contraire, sachez que vous agissez sous votre seule et entière responsabilité.

- En ce qui concerne la décision d'interdire l'accès aux forêts de notre commune, elle avait été prise sur conseil du préfet. De nombreuses communes ont également agi dans ce sens. En effet, les étés chauds et secs que nous avons pu connaître ces dernières années ont fragilisé nos bois. Beaucoup d'arbres menacent de tomber ou de casser. Il s'agit là encore d'une mesure visant à protéger l'intégrité physique de chacun.

Sachez enfin que des actions se poursuivent, en collaboration avec le CORR, l'ONF et les affouagistes, pour procéder à la sécurisation de nos forêts, dans l'optique de faire évoluer les dispositions en vigueurs.

Dépôt en ligne des demandes d'urbanisme

Désormais, grâce à la plateforme des autorisations d'urbanisme, PLAT'AU, vous n'êtes plus obligé de vous déplacer en mairie muni des nombreux exemplaires de votre demande d'urbanisme. Vous avez la possibilité de saisir votre demande (permis de construire, déclaration préalable, demande d'autorisation de travaux...) depuis chez vous avec cette adresse :

https://doubsbaumois.geosphere.fr/guichet-unique_ccdesdeuxvalleesvertes



France Services
Proche de vous au quotidien



Horaire de l'Établissement France Services et de l'Agence Postale (services au 2ème étage de la mairie) :

- Lundi : 9h – 12h
- Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Mercredi : 14h – 17h
- Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
- Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h

Eau et Assainissement

Depuis le 1er janvier 2020, la gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été transférée à la **Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes**.



Pour toute question concernant cette compétence, appeler le **03 81 97 84 66** (horaire de bureau).

En cas d'urgence, contacter le **07 86 57 51 45** (7j/7 et 24h/24).